

RETRAITÉS

L'école libératrice

Le magazine des retraités du Syndicat des Enseignants-Unsa

Le système par répartition sauvé !

© Auremar

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE CONCERTATION avec les partenaires sociaux, le Premier ministre a annoncé les principaux choix arrêtés par le gouvernement. Le projet préserve la solidarité du système de répartition. Pour cela, entreprises, actifs et retraités seront mis à contribution.

Le maintien du système de retraite Fonction publique avec un calcul de pension basé sur les 6 derniers mois préserve le statut des fonctionnaires actifs comme retraités. C'est une victoire dans le contexte médiatique actuel.

De même, le maintien de l'âge légal de départ en retraite permet à chacun de choisir la date de son départ malgré une durée de cotisation portée à 43 ans en 2035. Des mesures complémentaires devraient permettre de prendre en compte davantage de trimestres et d'ouvrir

de nouveaux droits comme la mise en place d'un compte pénibilité, enfin d'actualité.

L'action syndicale continue. L'Unsa va continuer à agir pour tenter d'améliorer ou de corriger le projet gouvernemental.

Avec l'Unsa et l'Unsa-Retraité, nous agissons pour défendre un système de retraite solidaire pour les actifs et les retraités, du public comme du privé.

Christian Chevalier, secrétaire général

RESTEZ CONNECTÉS

Pour suivre toute l'actualité des retraités, abonnez-vous à notre infolettre spéciale en écrivant à retraites@se-uns.org



RÉFORME DES RETRAITES

Analyse de l'Unsa-Retraités

DANS LE CADRE DU DIALOGUE SOCIAL, L'UNSA A PARTICIPÉ ACTIVEMENT à la concertation en faisant valoir ses propositions durant ces 6 derniers mois. Le déficit prévisible du système de retraite français constitue une vraie menace en raison de ses origines démographiques (allongement de la durée de vie et diminution du nombre d'actifs par rapport au nombre de retraités), de la crise économique et du chômage. Ne rien faire ou proposer l'impossible amènerait inévitablement au

développement d'une capitalisation dont les effets sociaux seraient irréversibles et toucheraient d'abord les plus défavorisés.

L'objectif principal de l'Unsa est d'obtenir des mesures socialement justes et équitablement réparties, pour assurer la sauvegarde des principes qui fondent la pérennité de notre système de retraite solidaire par répartition. Trois mesures concernent directement les retraités : l'amélioration du minimum

contributif de 92 € mensuels et deux autres mesures présentées comme la contribution des retraités au rétablissement de l'équilibre des caisses de retraite (*voir encadré*).

L'Unsa avait dit son opposition à une désindexation des pensions et à la suppression de l'abattement fiscal de 10% dont bénéficient aussi les retraités. L'Unsa a été entendue.

En revanche, l'Unsa n'était pas demandeuse de la fiscalisation des bonifications pour 3 enfants et plus, mais revendiquait une réforme fiscale globale.



LE MESURES RETENUES POUR LES RETRAITÉS

- **REPORT DE LA DATE DE REVALORISATION DES PENSIONS DU 1^{ER} AVRIL AU 1^{ER} OCTOBRE :** cette mesure permet une économie de 1,4 milliards en 2020 mais entraînera une perte de pouvoir d'achat pendant six mois. L'Unsa et l'Unsa-Retraités ont insisté pour que les basses pensions ne soient pas concernées. Ainsi, le projet de loi exclut les bénéficiaires du minimum vieillesse qui seront bien revalorisés le 1^{er} avril (900 000 retraités concernés).
- **FISCALISATION DE LA MAJORATION POUR 3 ENFANTS ET PLUS :** le gouvernement prévoit 1,3 milliards d'euros de rentrées fiscales en 2020. Afin d'éviter une hausse de l'impôt sur le revenu et les effets de seuil, l'Unsa demande que cette application se fasse progressivement, sur plusieurs années.

Pour éviter un choc fiscal trop important, l'Unsa souhaite une progressivité dans l'application de ces mesures «retraités» et leur modulation pour préserver les petites retraites des effets de seuil qui pourraient les toucher durement. Dans le cadre du débat parlementaire, l'Unsa interviendra auprès des députés et des sénateurs en ce sens. Le retour de la croissance et de l'emploi, c'est la clé pour sauvegarder notre système de et notre protection sociale.

Luc Farré

TENDANCE



Les mesures évitées en 2013

Pendant des mois, la Cour des comptes, le rapport Moreau et les médias ont insisté pour que les retraités soient mis à contribution bien au-delà des mesures finalement arrêtées par le gouvernement.

L'Unsa et l'Unsa-Retraité ont argumenté pour éviter des décisions qui auraient entraîné une forte diminution du revenu ou du pouvoir d'achat des retraités.

- Pas de baisse des pensions ou de désindexation par rapport à l'inflation. Rappelons que ce moyen est déjà utilisé par les régimes complémentaires AGIRC et ARRCO pour leur permettre un retour à l'équilibre.

- Pas d'augmentation de la CSG versée par les retraités imposables, ni d'alignement sur le taux des actifs. La CSG est un outil de financement de la Sécurité sociale et pas une cotisation au régime général. C'est bien le revenu des actifs et des entreprises qui finance le système par répartition.

- Pas de suppression de l'abattement fiscal de 10%. Une telle mesure aurait eu des répercussions sur le niveau de vie de tous les retraités.



Chez nos voisins

- **Portugal** : le gouvernement vient de décider une baisse de 10% du montant des retraites des fonctionnaires de plus de 600€ (11 septembre 2013).

- **Grèce** : une loi de 2010 instaure une diminution des pensions pouvant atteindre 20% fin 2013.

- **Suède** : le mécanisme de revalorisation des pensions a conduit à plusieurs baisses (3% en janvier 2010).

- **Hongrie** : la pension moyenne de retraite s'élève à 358 € en 2012.

à la télé...

L'émission «Expression directe» diffusée le 24 septembre était consacrée à la réforme des retraites en cours. Pour la revoir rendez-vous sur www.unsa.org rubrique «Voir-écouter».



Sectes : la vigilance s'impose

Les saisines de la Miviludes^(*) ont encore augmenté en 2012.

Élément inquiétant : le nombre important de personnes âgées, «fragilisées par l'âge, l'isolement, le deuil, la maladie, la perte des repères, l'altération des capacités physiques et intellectuelles».

Une cible idéale en raison des sources potentielles de revenus et de capitaux.

(*) Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires



ferpa

«POUR UN DROIT À VIVRE ET À ÊTRE SOIGNÉ DANS LA DIGNITÉ»

La campagne de la Fédération européenne des retraités et personnes âgées (35 syndicats de 18 pays) sera lancée en octobre 2013.

L'objectif est d'obtenir de l'Union européenne une législation garantissant une protection sociale et un accès aux soins de longue durée pour tous, tout au long de la vie.

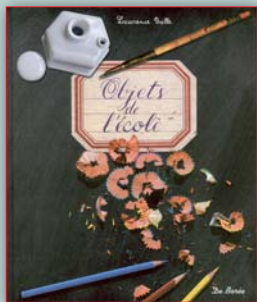
Nous comptons sur une mobilisation des adhérents du SE-Unsa.

À consulter : www.se-uns.org/spip.php?rubrique686 et <http://ferpa.etuc.org>

NEWS

Ce dont on parle aujourd'hui

Lire-Voir-Écouter



● **Ce très bel ouvrage** nous présente une riche collection d'objets usuels à l'école, dans laquelle nous ne manquerons pas de reconnaître ici et là, ceux qui autrefois nous ont servis. Buvards, trousse, cartes murales, livres de lecture, jusqu'au matériel pédagogique des maîtres ; c'est avec nostalgie que nous redécouvrons le monde de notre école. Nous admirons là un vaste patrimoine collectif, grâce aux générations successives d'instituteurs, acteurs et passeurs du savoir. 224 pages riches de 800 photos et documents.

«Objets de l'école» Laurence Bulle, Éditions De borée, 29,90 €.

● **Inlassable pédagogue**, Jean-François Zygel n'en finit pas de nous transporter dans le monde passionnant des plus grands compositeurs. Pas besoin d'être un spécialiste : avec lui on comprend tout. Et qu'on soit musicien ou pas, enfants, parents, grands-parents, chacun y trouve son compte. Ici, il «décortique» pour nous le célèbre Oiseau de feu d'Igor Stravinsky, composé en 1910.

Aidé par l'Orchestre Philharmonique de Radio France, il nous rend familier l'art du ballet et explique, exemples à l'appui, comment raconter une histoire en musique.

«L'oiseau de feu», par J-François Zygel, réalisé par Frédéric Le Clair. Éditions Naïve, 1 Dvd.

À vos papilles... et à vos fourneaux !

Cuisinez futé et bon marché c'est possible ! Découverte...



Être à la retraite n'est pas forcément de tout repos. Les emplois du temps ressemblent parfois à des agendas de ministres.

Et pourtant qu'il fait bon cuisiner pour soi et ceux qu'on aime... Nous avons la solution : une cuisine simple, originale et peu chère.

Découvrez le blog «Cook toujours» d'une enseignante qui fait partager ses recettes pour la plus grande joie des grands et des petits... Des idées d'amuse-bouche aux mignardises pour le goûter, sans oublier des plats plus traditionnels, le choix ne manque pas !

Rdv sur <http://cooktoujours.e-monsite.com>

● **Yôko Ogawa** nous entraîne dans l'histoire d'un petit garçon solitaire, né avec des lèvres scellées, qui a perdu sa mère. Sa rencontre avec une éléphant sur un toit, puis avec un gardien d'usine obèse dans un autobus lui apprendront tout l'art et la stratégie du jeu d'échecs. Ce roman, tel un kaléidoscope, nous dévoile toutes les facettes de la vie : l'amitié entre des êtres très différents, la transmission du savoir, la relation maître-élève, la peur, la passion, l'attachement aux personnes aimées...

Un sublime moment de bonheur littéraire.

«Le petit joueur d'échecs», de Yôko Ogawa, Actes sud - 2013.



Sortir

● **Film événement sur l'éducation**, Sur le chemin de l'école de Pascal Plisson retrace le destin extraordinaire de quatre enfants aux quatre coins du monde pour qui aller à l'école est une raison de vivre. Magnifique leçon de courage, de ténacité et d'humilité dans ce documentaire où le droit à l'éducation est un parcours périlleux...

Dans les salles mercredi 25 septembre.



● **On connaît tous le Louvre à Paris**, il est temps de découvrir le Louvre-Lens qui a ouvert il y a presque un an dans la ville minière du Pas-de-Calais et se veut «le Louvre autrement».

En remontant la galerie du temps, vous pourrez admirer en toute liberté 4500 ans de chefs d'œuvre. Ne manquez pas les grandes expositions proposées tout au long de l'année. À partir du 5 décembre, c'est une grande exposition archéologique intitulée «Les Étrusques et la Méditerranée. La cité de Cerveteri» qui pose ses valises.

Jusqu'au 3 décembre 2013, l'essentiel des lieux de découverte et de visite du musée du Louvre-Lens est gratuit : Plus d'infos sur www.louvre-lens.fr

